

"Crais fais mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"

Français de Civille

LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°10 Juillet 2003

Editorial



LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous savions que l'Abbé LE TURQUIER de LONGCHAMP (1748-1829), botaniste célèbre et auteur de "La flore des environs de Rouen", est né au Mont-Rouvel sur la commune de Bois-Hérault.

Saviez-vous que nous devons compter également, comme natif de notre commune, l'Abbé J. E. DECORDE (1811-1881) ?

L'Abbé J. E. DECORDE est fondateur de "l'Almanach du Pays de Bray" (1850), l'auteur d'un essai sur "le Canton de Forges" (1856), du "Dictionnaire du Patois" (1852) et de l'ouvrage sur les "Pèlerinages du Pays de Bray" (1868-1869).

Un grand nombre de publications rendent hommage à cet écrivain de notre région.

C'est sur Internet que j'ai pu découvrir ce que vous saviez peut-être déjà....

Edouard de Lamaze
Maire

Lettre à Elise

Discours d'Edouard de Lamaze
à la messe d'inhumation
de Madame Elise Préaux
le vendredi 6 Juin 2003
en l'église de Bois-Hérault.



Je redoutais de devoir un jour évoquer la disparition de Madame Préaux ici dans cette église. Elle avait 88 ans et était encore hier, pleine de vie et de projets. Il y a quinze jours, elle donnait au Bulletin de Darnétal son dernier interview avant sa retraite à Dieppe. Elle était heureuse de se retrouver avec son amie, ancienne institutrice à Neufchâtel, dans cette maison de retraite "où l'on voit la mer..."

Monsieur Patrick Chauvet, Conseiller Général, la félicitait, et tout le village lui souhaitait bonne chance. Nous avions de la peine de la voir partir, mais nous la savions heureuse. Lundi dernier, un terrible accident lui a retiré la vie, ainsi que celle de son amie. Nous sommes consternés – accablés. Elle est définitivement partie.

C'est au titre du souvenir que je souhaite aujourd'hui m'exprimer devant vous, le souvenir de cette femme d'exception. Cette femme qui a dépassé la simple fonction de Maire, qui s'est activée tout au long de sa vie à de nombreuses tâches, qui ont fait d'elle, une personnalité très connue et très appréciée dans la région. Elise Préaux avait pris pour devise : "Voir – Juger – Agir". Elle était attentive aux autres.

Sa force de conviction n'avait pas d'égal et toutes ses actions ont été marquées par un soutien massif de la population de Bois-Hérault : "même si certains n'étaient pas d'accord !" comme elle aimait à le souligner.

Son jugement était juste et bon et toujours définitif ! "en bonne Bretonne" disait-elle !

"Avec la volonté d'agir, à Bois-Hérault, tout est

possible" répétait-elle.

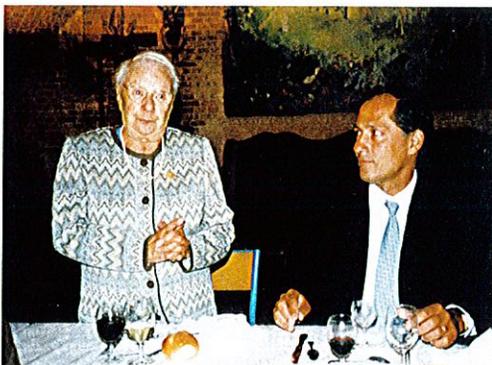
Effectivement. Effectivement, il a été possible de sauver l'école de Bois-Hérault et créer le Syndicat des Hauts-Boscs avec Monsieur Albert Verhaeghe. Effectivement, il a été possible de sauver l'église et restaurer son porche. Effectivement, il a été possible de développer les services communaux et créer une grande solidarité dans la population du village. Effectivement, il a été possible de sauver le patrimoine de notre village, dont nous sommes aujourd'hui les héritiers. Pour tout cela, Elise Préaux nous vous disons merci.

C'est aussi à titre personnel, au nom de ses amis, des conseillers municipaux, anciens et actuels que je souhaite m'exprimer ce matin.

Nous avons tous beaucoup de peine. Nous pleurons au fond de notre cœur. Nous râtons contre cette fatalité si cruelle. Nous avons du mal à en parler. Nous l'aimions trop.

C'était notre amie, notre Maire honoraire.

"Le Chemin des Ecureuils", dont elle avait choisi le nom, est en deuil.



Très émue lors du repas des anciens du 11 mai.

Cette amie, si frêle physiquement et si forte moralement nous a tout donné : à certains de l'Amitié, à d'autres de l'Amour, et à tous du soutien.

Prions ce matin pour que le soutien de "Lili" nous soit éternel.

Prions pour elle.

E.L.

Comité des Fêtes

Repas des anciens

Le dimanche 11 mai à 13h, nous nous retrouvons dans la salle de chasse du château, mise gracieusement à notre disposition par M. de Broglie, pour honorer nos Anciens.



Une quarantaine de personnes étaient présentes. Sur ce nombre d'hôtes, nous ne comptons seulement que 7 anciens sur 17 ayants droit. Il se peut que notre manifestation ne retienne pas le but recherché, qui est de réunir autour d'un repas festif nos cheveux d'argent.

C'est sur de belles nappes blanches que le déjeuner, concocté par les membres du Comité des Fêtes, fût servi dans une ambiance familiale et gastronomique : avec d'abord, une mise en bouche, suivi d'une timbale de sardines aux pommes, de paupiettes aux morilles, d'un neufchâtel en verdure et d'un fraisier aux pépites de pistache. Les vins étaient sélectionnés par plat. Un café, arrosé de calvados du Colombier, conclut le festin. A la demande des Anciens, le repas se termina plus tôt, non sans avoir apprécié les grandes eaux dans le parc, remises en service.

Fête des mères

Le 24 mai à 17h, le comité des fêtes célébrait "la Fête des Mères".



Après un discours de M. le maire sur la famille, ses valeurs et le respect que l'on doit à ses parents, le verre de l'amitié était servi avec des gâteaux secs. Un bouquet fleuri composé d'une Rose était offert à toutes les mamans présentes.

Cette manifestation est toujours un succès malgré l'heure pas toujours adéquate pour tous. La présence de nombreux enfants apporte un espoir et un enthousiasme pour la vie de notre village. La participation de la maman de notre Maire apportait à celui-ci un plaisir supplémentaire.



Noces d'Or

Le 22 juin, Bois-Hérault célébrait les Noces d'Or de M. et Mme de Broglie. Cette célébration avait une image particulière par la présence des sœurs et beaux-frères de M. de Broglie, qui eux aussi célébraient leurs Noces d'Or. Le fait d'avoir trois couples fêtant leurs 50 ans de vie commune avec les aléas de la vie, mérite toutes nos félicitations.



M. et Mme de Broglie ont offert un verre de l'amitié aux habitants de la commune de Bois-Hérault. Nous les remercions encore.

D.C.

COMMUNIQUE

A la suite de nombreuses demandes pour le prêt ou la location du matériel communal (tables, chaises, etc. . .), le Conseil Municipal a pris la décision que celui-ci ne devait pas sortir pour des raisons privées (compte-rendu 30.05.03).

D.C.

Corso Fleuri



Cette année, l'ogre d'Andersen n'a pas effrayé nos petits bambins "courageux" de Bois-Hérault. Ils ont su traverser Buchy avec honneur, durant deux jours au Week-End de Pentecôte. Après tant d'efforts de la part des bénévoles de notre commune, la fête était réussie. Nous les remercions de cet extraordinaire travail pour lequel il faut beaucoup de courage et de ténacité. Merci encore à eux et à l'année prochaine si possible !!!

Pour confectionner un char, tous les ans le thème est décidé aux abords des fêtes de

fin d'année ; puis les roses sont confectionnées début février ; la carcasse fabriquée en avril ; pose du grillage, du papier maché et enfin des roses vers le mois de mai ...

Bien sûr si vous souhaitez apporter votre contribution pour l'an prochain n'hésitez pas à nous contacter (02.35.34.21.26.).

F.B.



Pierre Dechamps tractant le mini-char de Bois-Hérault.

C.C.A.S

Anniversaire

Le 22 avril 2003, le C.C.A.S s'est rendu à la maison de retraite de Forges-les-Eaux pour fêter l'anniversaire de Madame Yvonne Peltier "93 ans". Fleurs et gâteaux ont marqué ce beau jour. Encore toutes nos félicitations et bravo !

E.C.

Vie pratique



Des façades bien habillées

Une grimpante, comment ça marche ?

Celles qui grimpent toutes seules :

• Avec des ventouses (vigne vierge) : sur tout support, même lisse.

• Avec des crampons (lierre, bignogne, hortensia grimpant) : sur un support rugueux.

Celles qui ont besoin d'aide :

• Pour leurs vrilles (clématite, vigne, cobée, passiflore, pois de senteur...) : sur support ajouré (treillage, arbuste).

• Pour leurs tiges (glycine, chèvrefeuille, aristoloche...) qu'elles enroulent autour du support.

N.B. : Certaines plantes doivent être palissées : rosiers grimpants, jasmin d'hiver, dentelaire du cap, etc...

Les grimpantes selon vos désirs :

• Vite fait, bien fait, les plus rapides :

Le houblon, le kiwi, la renouée du Turkestan, le rosier liane, le haricot d'Espagne, la passiflore, la capucine grimpante, la cobée, la vigne, la glycine.

• A cache-cache, les amies de l'ombre :

Le lierre, l'hortensia grimpant, l'actinidia kolomikta

• Avec le soir, les plus parfumées :

Le jasmin, le pois de senteur, le chèvrefeuille, le faux jasmin, des rosiers de toutes les couleurs.

• De bon goût, les comestibles :

La vigne, le kiwi, le figuier, la passiflore.

• Habits de lumière, les filles du soleil :

La bignogne, des rosiers anciens.

M.T.-D.

Anciens combattants



Comme tous les ans, la population de Bois-Hérault s'est retrouvée en ce 8 mai, autour du monument aux Morts de la commune. Après le dépôt des gerbes, la citation aux Morts et la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, la commémoration s'est poursuivie par la décoration de Claude Mésierz, de la commémorative d'Algérie par Michel Denouette, Président Cantonal des ACPG-CATM, en présence de Patrick Chauvet, Conseiller Général.



Incorporé en 1956 au 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale, M. Mésierz part au Maroc. Fin 1956, son régiment est envoyé à Suez. Puis, en 1957, il rejoint le 23^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale et part pour l'Algérie. Le verre de l'amitié, servi dans la salle communale, a terminé la commémoration.

R.C.

Courrier des lecteurs

Cette lettre émane de Monsieur Albert Verhaeghe, ancien maire de Bosc-Bordel et ancien Conseiller Général du canton de Buchy.

A Elise Préaux

Nous n'avons pas oublié...

N A l'heure où l'ombre et l'oubli envahissaient ta demeure, tu laissais discrètement ton village pour un dernier décor.

Là-bas, vivre un nouvel horizon au crépuscule de ta carrière, regarder au loin la mer tourmentée par la houle, rêver à l'au-delà où l'immensité de l'onde rejoint un ciel éternel et songer encore à l'œuvre accomplie comme aux êtres chers demeurés au pays. Voilà ce que fut pour toi le dernier appel du destin.

Hélas un bolide effréné, ivre de vitesse, vint trancher le lien retenant ta vie à ce bonheur tranquille qui semblait ne jamais te quitter.

Nous n'avons pas oublié ; je me souviens Elise de ton parcours sans faute, depuis ta vénération pour Jeanne au Vieux Marché jusqu'à l'appel du village de Bois-Hérault.

Je me souviens de ton action pour le bien de ton entourage, de ta foi débordante au service de tous, de ton amitié empreinte d'un sérénité toujours égale.

Nous n'avons pas oublié ton enthousiasme à maintenir l'école du village, à participer au regroupement pédagogique, à fonder une école maternelle et donner ainsi leurs chances aux enfants du pays.

Je me souviens, Elise, de ces temps forts où ta présence et ton autorité nous furent si utiles pour vaincre l'adversité et le découragement

Souvenons-nous de la création de la rencontre des Hauts-Boscs, où ta sensibilité à l'égard des anciens eurent un heureux dénouement.

Nous n'avons pas oublié Elise ce couple merveilleux, rayonnant de bonheur, avec André ton époux.

Aujourd'hui, à nouveaux réunis pour l'éternité, emportez notre reconnaissance.

Albert Verhaeghe
Bosc-Bordel



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la limite de la place disponible (pas de photo).

Avis à la population



La mairie sera fermée du 1^{er} au 31 août.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner à :

- Edouard de Lamaze au 02.35.32.62.89 ou au 06.07.61.28.49

- Eliane Coëffier au 02.35.34.46.12

- Gilbert Carpentier au 02.35.34.43.53

Des travaux importants ont été entrepris dans l'église de notre commune : réfection à l'intérieur et de la façade ouest extérieur, avec réparation des vitraux.

Fin des travaux prévus en septembre/octobre.

Note pour information

Plusieurs reprises, des riverains ont fait part des désagréments provoqués dans leur jardin par les chiens et chats errants.

Afin d'éviter les querelles de voisinage, vous êtes invités expressément à garder votre ou vos animaux de compagnie chez vous.

Il serait dommage dans notre village d'en arriver à devoir appliquer à la lettre la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 parue au Journal Officiel lois et décrets du 7 janvier 1999 qui concerne les animaux dangereux et la protection des animaux notamment les chiens et chats non identifiés.

Conseil Municipal

Compte-rendu du 30 mai

Avant d'ouvrir la séance, une pensée est demandée pour Madame Bernadette Coëffier, décédée cette semaine.

Plan Local d'Urbanisme

Une réunion sera prévue avec le Conseil Municipal et Monsieur Lambert du cabinet Gille le samedi 19 juillet à 9h30 à la mairie.

Assainissement

Après avoir étudié le plan de zonage établi par la SOGETI, le Conseil Municipal décide que les zones retenues pour l'assainissement collectif sont : le bourg, l'église et la canette (Chemin des Ecureuils). Le reste est retenu en assainissement non-collectif à condition que ces travaux soient réalisés en intercommunalité avec la commune de Bosc-Edeline et par étape pour des raisons financières et de protection de l'environnement.

Certificat d'urbanisme

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme concernant la propriété des consorts Acart au Mont-Rouvel.

Cette demande sera envoyée à la Direction Départementale de l'Équipement d'Auffay.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de renouvellement du certificat d'urbanisme concernant la propriété de André Hautdecoeur, chemin des Ecureuils.

Déclaration de travaux

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la déclaration de travaux concernant la construction d'un garage sur la propriété de Serge et Janine Houel, rue du Château.

Cette demande sera envoyée à la Direction Départementale de l'Équipement d'Auffay.

Projet de construction

Après avoir étudié l'avant-projet pour la construction d'une charretterie sur la propriété de Walter Manier et de Claire Hanot, chemin du Four à Chaux, le Conseil Municipal donne un avis favorable sur l'avant-projet, mais demande qu'un dossier complet soit déposé en mairie.

Eglise

La dernière tranche des travaux de l'église va bientôt démarrer.

M. le Maire donne lecture du courrier adressé à François Mirc, architecte DPLG, qui précise que la commune a retenu la solution qui englobe la toiture du chœur.

SIADÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorable sur la demande d'adhésion des communes de Bocasse et de Saint-Georges-sur-Fontaine au SIADÉ.

Divers

Le Conseil Municipal mandate M. le Maire pour mettre en demeure Fernand Lintz de nettoyer le chemin communal et de supprimer la barrière qui entrave l'entrée du chemin.

Il est demandé que l'entreprise Delange soit contactée pour faucher les talus vers le 15 juin.

Hubert Leseigneur demande que soit commandé du caillou pour boucher les trous sur les chemins.

M. le Maire donne lecture des honoraires de Monsieur Vantol concernant le constat pour les travaux du préau. Il sera procédé au mandatement des honoraires de ce dernier.

Suite au dernier procès verbal du SIROM, un courrier sera adressé au Président pour

savoir comment sera intégré la communauté de communes dans le syndicat dont la commune de Bois-Héroult est membre.

Daniel Chevalier annonce qu'il lui est souvent demandé si la commune peut disposer de tables et de chaises. Le Conseil Municipal décide de ne pas louer les tables et les chaises.

Un courrier sera adressé à Daniel Lefebvre, Président du Comité des Fêtes de Buchy, pour savoir si la commune de Bois-Héroult pourra utiliser le 14 juillet le char que certaines personnes de la commune ont confectionné pour la fête de la Pentecôte de Buchy.

Le Conseil Municipal demande qu'un courrier soit envoyé à la Direction Départementale de l'Équipement et au syndicat des Bassins Versants concernant la mare qui a été rebouchée sur la propriété de Yvette Duval au Mont-Rouvel.

R.C.

Informations Générales

Accueil

M. David Delabarre et M^{lle} Christelle Blery ont emménagé rue du Château, dans l'ancien presbytère.

Naissance

Césarine Utin est née le 22 avril.

Noces d'Or

Gabriel et Diane de Broglie.

Décès

Mme Bernadette Coëffier est décédée le 28 mai à l'âge de 77 ans. Elle était l'épouse de notre ancien Maire, Albert Coëffier.

Mme Elise Préaux, notre ancien Maire, est décédée le 2 juin à l'âge de 88 ans.

Téléphones utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmes : 17

Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05

Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79

Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00

Médecins

Marc Baril : 02.35.34.41.41

Philippe Duret : 02.35.34.09.36

M-C Monnoye : 02.35.34.09.36

Vétérinaires

Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06

François Thomas : 02.35.34.40.06

Pharmacie

Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

Agenda

13 juillet 22h30 : Retraite aux Flambeaux
Feu d'artifice

31 août : Fête patronale

21 septembre : "Journées du Patrimoine"
Poubelles : Tous les mardis (excepté le 15 juillet reporté au 16)

Ouvertures de la Mairie

Mardi : 09h30 - 18h30

Jeudi : 14h00 - 18h30

Permanence des Adjoints

Mardi : 14h00 - 16h00

Permanence du Maire

Samedi matin sur rendez-vous

Téléphone : 02.35.34.44.37

Fax : 02.35.34.29.47

E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr